

VMZINC

AZENGAR® 3R

Le premier zinc 100% recyclé

LE ZINC
FRANÇAIS
en toute confiance



Copyright : Julien Poulain - Architecte : Corset-Roche & Associés

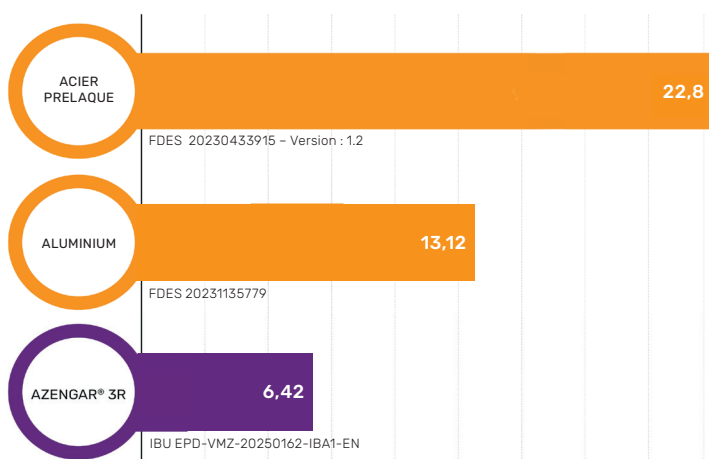
AZENGAR® 3R

Le zinc laminé à l'empreinte carbone la plus faible du marché

AZENGAR®3R est le premier éco-produit en zinc laminé avec l'empreinte carbone la plus faible du marché. Il affiche un impact sur le réchauffement climatique de seulement **0,7 kg CO₂ eq./kg.** couvrant l'ensemble de son cycle de vie de la fabrication à la fin de vie.

Cette performance environnementale repose sur l'utilisation de 100% de matière recyclée pour la conception du produit. Une analyse du cycle de vie rigoureuse, validée par une EPD conforme à la norme EN 15804+A2, publiée par l'IBU (Institut Bauen und Umwelt) atteste de ces résultats.

Impact sur le réchauffement climatique de la fabrication à la fin de vie
(équivalent CO₂ en kg pour 1m² bardage en joint debout)



Une performance inédite
qui témoigne de notre
engagement concret pour
des solutions bas carbone
dans le secteur du bâtiment.

L'exemplarité environnementale de l'AZENGAR 3R repose aussi sur notre stratégie énergétique et notre démarche de management environnemental.

Certifié ISO 14001, notre site de production s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse. L'un des leviers majeurs de cette réduction d'impact réside dans le recours accru aux énergies renouvelables, rendu possible par la mise en place d'un contrat d'achat d'électricité verte (PPA - Power Purchase Agreement). Ce dispositif nous permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'AZENGAR 3R.



Copyright : Paul Kozlewski - Architecte : LOOM ARCHITECTURE



AZENGAR® 3R, le zinc engagé pour demain

Chez VMZINC®, nous estimons que chaque matière peut avoir plusieurs vies, et que chaque geste compte pour construire un monde plus durable. C'est dans cette optique que s'inscrit **AZENGAR® 3R**, une démarche ancrée dans les piliers de l'économie circulaire : **Réduire, Réutiliser, Recycler**.



RÉDUIRE

- > Réduction significative de l'utilisation des matières premières.
- > Economies de 70 % d'énergie fossile, grâce à un procédé de production innovant.
- > Diminution des émissions de CO₂ de 80 %, grâce à une extraction réduite des ressources.
- > La plus faible énergie grise et empreinte carbone des produits en zinc laminé du marché : avec 0,7 kg CO₂ eq pour la fabrication et la fin de vie d'1 kg d'AZENGAR 3R (*).

*IBU AZENGAR 3R EPD-VMZ-20250162-IBA1-EN
VM BUILDING SOLUTIONS.



RÉUTILISER

- > Nouveau circuit de gestion des déchets propres (*).
- > Le zinc produit reste conforme à la norme EN988 : sans perte des propriétés physiques et mécaniques.
- > AZENGAR® 3R présente la même esthétique que l'AZENGAR.

* déchets post-industriels liés à des chantiers ou des chutes de fabrication de nos clients.



RECYCLER

- > Zinc produit à partir de matière 100 % recyclée.
- > Matière recyclée collectée en Europe.
- > AZENGAR® 3R est à son tour 100% recyclable. Grâce à un procédé maîtrisé, nous donnons une nouvelle valeur à la matière en fermant la boucle : moins de déchets, moins d'extraction, plus de sens.



Copyright : Paul Kozłowski - Architecte - Bulle Architectes



AZENGAR® 3R, Un zinc 100% recyclé



Copyright : Paul Kozlowski - Architecte : Klein architecture



Architecte : Line+ Studio

> « Proposer des matériaux durables pour des constructions respectueuses de l'environnement est au cœur de nos actions pour diminuer l'impact environnemental sur les générations futures. »

À l'heure où les enjeux environnementaux n'ont jamais été aussi pressants, repenser nos modes de production devient une nécessité. Parmi les matériaux qui offrent un fort potentiel de circularité, le zinc se distingue. Proposer un zinc 100 % recyclé, c'est bien plus qu'une innovation technique : c'est un engagement pour un avenir plus durable.

AZENGAR® 3R s'inscrit dans notre ambition d'associer durabilité et innovation. AZENGAR® 3R est bien plus qu'un matériau ; il reflète notre engagement à préserver et protéger les ressources naturelles d'aujourd'hui pour les générations futures.

Innovant et esthétique

AZENGAR® 3R se distingue par sa surface hétérogène ponctuée d'aspérités, ainsi que par sa finition mate dans une teinte de zinc la plus claire du marché. Son aspect texturé capte la lumière de manière unique, conférant à l'AZENGAR® une esthétique intemporelle. Un atout pour les architectes et les professionnels du bâtiment en quête d'un design raffiné allié à une démarche durable.

AZENGAR® 3R : l'avenir de la construction durable

En choisissant AZENGAR® 3R, un zinc issu à 100 % du recyclage, on supprime l'extraction minière liée à la première fabrication, une activité énergivore et impactante pour les écosystèmes. Cela permet également de limiter les émissions de CO₂ liées à la production primaire qui est utilisé dans la fabrication du zinc laminé.

Adopter le zinc recyclé, c'est valoriser l'utilisation des ressources existantes et encourager une économie locale. C'est faire le choix de matériaux responsables sans compromis sur la qualité ou la durabilité.



Copyright : John Gollings AM - Architecte : Mc Bride Charles Ryan



Les caractéristiques des produits VMZINC® pour les bâtiments durables

Durabilité exceptionnelle au service des bâtiments résilients

VMZINC® offre aux bâtiments des **solutions d’enveloppe durables**, qui supportent la majorité des climats :

- > Étanchéité à l’eau et à la neige à partir de 5 % de pente.
- > Gestion aisée des contraintes de dilatation-retrait, de dépression aux vents extrêmes, de surcharges climatiques et de non-propagation du feu.

Mieux que tout autre matériau, grâce à ses caractéristiques mécaniques, le zinc permet à l’ensemble des systèmes de façades et de couvertures ventilées **d’endurer les plus violentes intempéries**, telles que les écarts de température importants ou les rayons UV dans les zones très ensoleillées.

Le zinc ne nécessite aucun entretien et résiste à la croissance des mousses et des algues. C’est un **métal qui s’autoprotège en se patinant** et possède une **durée de vie de plus de 80 ans et allant bien souvent au delà de 100 ans**, variant en fonction de l’environnement où il se trouve.

La vitesse de corrosion du zinc laminé VMZINC® est aujourd’hui de 1 µm/an en moyenne. Avec une épaisseur initiale de 0,7 mm et un taux de corrosion de 1 µm/an, un calcul simple permet d’estimer la durée de vie du zinc laminé à plus d’une centaine d’années. La durée de vie du zinc laminé a augmenté durant les cinq dernières décennies et continuera d’augmenter dans les années à venir.

Les atouts des solutions VMZINC® pour la RE2020

Éléments de la RE2020	Les atouts des solutions VMZINC®
Performance énergétique	> Très peu d’impact réel sur la performance thermique des bâtiments (lame d’air et isolant) > À faible énergie grise
Construction bas carbone	> Durables (pas de renouvellement) > Recyclables à 100 % (module D) > Systèmes VMZINC® (façades et couvertures ventilées) en parfaite synergie avec les matériaux biosourcés, permettant d’intégrer jusqu’à 13 kg de bois par m² posé. > Fabriquées en France (circuit court) > Démontables à la main > Absence d’entretien/ maintenance > Fabriquées sur des sites ISO 14001 > Disposent de FDES



Copyright : Julien Poulain - Architecte : Corset-Roche & Associés

Objet

Ce document est destiné aux prescripteurs (architectes et maîtres d'œuvre chargés de la conception des ouvrages) et aux utilisateurs (entreprises chargées de la mise en œuvre) du produit ou système désigné. Il a pour objet de donner les principaux éléments d'information, textes et schémas, spécifiques à la prescription et mise en œuvre dudit produit ou système : présentation, domaine d'emploi, description des composants, mise en œuvre (y compris supports de pose), traitement des finitions.

Toute utilisation ou prescription en dehors du domaine d'emploi indiqué et/ou des prescriptions du présent guide suppose une consultation spécifique des services techniques de VM Building Solutions® et ce, sans que la responsabilité de cette dernière ne puisse être engagée quant à la faisabilité de conception ou de mise en œuvre de ces projets.

Territoire d'application

Ce document est applicable à la pose du produit ou système désigné uniquement pour des chantiers localisés en France métropolitaine. Pour les DOM et les TOM, consulter les services techniques de VM Building Solutions®.

Qualifications et documents de référence

Nous rappelons que la prescription de dispositifs constructifs complets pour un ouvrage donné demeure de la compétence exclusive des maîtres d'œuvre du bâtiment, qui doivent notamment veiller à ce que l'usage des produits prescrits soit adapté à la finalité constructive de l'ouvrage et compatible avec les autres produits et techniques employés.

Il est précisé que la bonne utilisation de ce guide présuppose la connaissance du matériau zinc ainsi que celle du métier de couvreur zingueur ou de façadier, lesquelles sont notamment reprises :

Dans les documents normatifs en vigueur, notamment :

- (I) Cahiers CSTB 3251_V2 de décembre 2017, note d'information n°6 : Définitions, exigences et critères de traditionalité applicables aux bardages rapportés
- (II) Cahier 3316_V2 de juin 2021 : Ossature bois et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique
- (III) Cahier CSTB 3194_V2 de novembre 2018 : Ossature métallique et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un constat de traditionalité
- (IV) DTU 40.41 de septembre 2004 : Couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles de zinc.
- Dans les règles, avis techniques et standards applicables tels qu'énumérés dans le Descriptif Type du produit ou système désigné
- Ou lors des stages de formation PRO-ZINC (certification Qualiopi) dispensés par VM Building Solutions®
- Ou correspondant aux qualifications QUALIBAT 3811 (bardages simples) et aux règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques (CITAG, SNFA, SNPPA).

Responsabilité

VM Building Solutions® ne pourra être tenue responsable pour aucun dommage résultant d'une prescription ou d'une mise en œuvre qui ne respecterait pas l'ensemble des prescriptions de VM Building Solutions®, ainsi que les normes et pratiques susmentionnées.

Pour toutes questions sur VMZINC®

Contactez l'équipe VM Building Solutions



VM Building Solutions

Tour Altaïs

3 place Aimé Césaire

93100 Montreuil

info@vmbuildingsolutions.com

www.vmpzinc.fr

